



# BULLETIN MUNICIPAL

# 2024



# Etat civil

## NAISSANCES

<b>Adèle BELLETOISE</b>	11 février
<b>Télio BUCQUET</b>	17 février
<b>Giulia DAVEAU</b>	26 mars

La municipalité souhaite  
la bienvenue aux nouveaux-nés

## DÉCÈS

<b>Gisèle PELLE</b>	11 janvier
<b>Jean-Michel GUILLON</b>	16 janvier
<b>Benoît GAUDRE</b>	8 juillet
<b>Ginette DAVEAU</b>	15 septembre
<b>François MINIÈRE</b>	26 septembre

La municipalité renouvelle ses sincères  
condoléances aux familles et proches des défunts

## MARIAGES

10 juin  
**Priscilla GAUTHIER**  
**Jérémy MARTINEAU**

1<sup>er</sup> juillet  
**Cindy BON**  
**Cyril MARTINEAU**

8 juillet  
**Céline FONTAINE**  
**David VINCENT**

La municipalité présente  
tous ses vœux de bonheur  
aux mariés

## Sommaire

Page 2	Etat Civil, sommaire
Page 3	Edito du maire
Pages 4 - 5	Le budget
Pages 6	Recensement
Page 7	Balade Thermographique et Adil
Pages 8	Les P'tits Chantiers
Page 9	Travaux de voiries
Page 10	Coq sur le Clocher
Page 11	Extension Terrain Multisports
Page 12-13	Club Lanz
Page 14	L'action sociale, compétence d'AGGLOPOLYS
Page 15	Bouge ton village
Page 16	Vie de l'école
Page 17	Les activités de la Chalanœur
Page 18	Infos Agglo
Page 19	Pays des Châteaux



# Edito du maire

Villefrancœuroises, Villefrancœurois,

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire de nos certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

À cette crise sanitaire se sont rajoutées une crise économique, climatique, énergétique ainsi que des conflits internationaux qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir malgré tout.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir, à faire progresser notre commune et servir nos concitoyens. Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons encore avancé cette année écoulée, que nous avons répondu aux sollicitations et que nous avons lancé les projets, déjà réalisés pour certains. Vous les trouverez détaillés dans notre bulletin.

Depuis plusieurs années et notamment durant le dernier mandat et le début de celui-ci, nous n'avons pas été contraints d'augmenter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. C'est le seul levier désormais pour les communes pour ajuster le budget depuis la disparition de la taxe d'habitation sauf pour les résidences secondaires. Néanmoins, la bonne gestion de notre commune ne nous oblige pas à augmenter la fiscalité qui pèserait encore sur le budget de chacun d'entre nous.

Ceci ne nous empêche pas et vous le constaterez dans le bulletin que votre commune avance, évolue et s'engage vers un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif. Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien et l'ensemble du Conseil municipal pour son sens des responsabilités.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, administratif et technique, pour la qualité de leur travail et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service de nos habitants.

Je remercie notre association « Bouge ton Village » et leurs bénévoles qui offrent un éventail d'activités et de manifestations pour animer notre commune et qui participent bien évidemment à son dynamisme, j'en suis très fier et heureux.

J'aurai une pensée pour les familles, qui durant l'année 2023 ont eu la douleur de perdre un être cher et auxquelles je renouvelle mon soutien, mes souvenirs et amitiés.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite une très bonne année 2024 des vœux de santé, de réussite et de bonheur pour toute cette année.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement, lors de notre cérémonie des vœux le :

**SAMEDI 20 JANVIER 2024 à 18h30**  
**à la Salle des Associations**

Bonne lecture

Votre Maire,  
Pierre Montaru

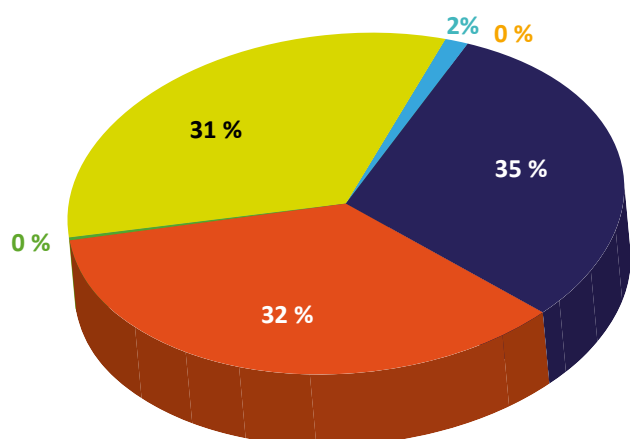
# Le Budget Fonctionnement

**Excédent de fonctionnement disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 362 951,23 €**

DÉPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chapitre D 011	Charges à caractère général	85 201,28 €	Chapitre R 013	Atténuations de charges	1 520,04 €
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	99 645,68 €	Chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	27 019,88 €
Chapitre D 014	Atténuations de produits	727 €	Chapitre R 73	Impôts et taxes	202 695,07 €
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	90 344,25 €	Chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	70 015,01 €
Chapitre D 66	Charges financières	3 996,24 €	Chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	7 882,88 €
Chapitre D 67	Charges exceptionnelles	0,00 €	Chapitres R 76 et 77	Produits financiers et exceptionnels	6 810,26 €
<b>TOTAL</b>		<b>279 914,45 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>315 943,14 €</b>

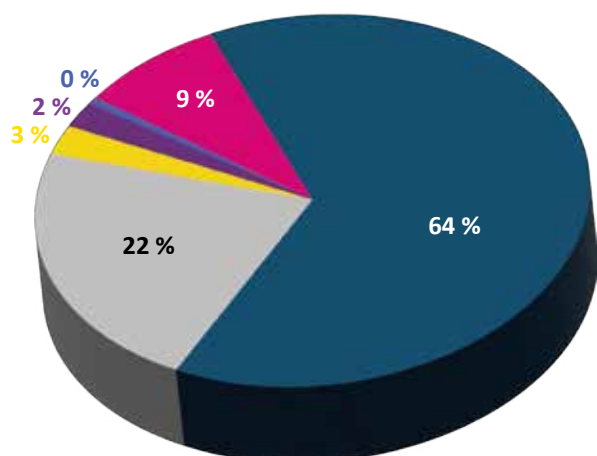
**Excédent de fonctionnement cumulé disponible au 31 décembre 2022 : 398 979,92 €**

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- D 011** Combustibles, carburants, eau et assainissement, énergie/électricité, fournitures d'entretien, de voirie, administratives, entretien et réparations bâtiments publics, assurances multirisques, frais d'affranchissement, taxes foncières, restaurant scolaire, prestation de services
- D 012** Personnel titulaire, personnel non-titulaire, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, versements aux autres œuvres sociales, médecine du travail.
- D 014** Dégrèvement taxe foncière / propriétés non bâties, Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales
- D 65** Indemnités, formation, service d'incendie, SIVOS, subventions de fonctionnement aux associations
- D 66** Intérêts réglés à l'échéance des emprunts
- D 67** Autres charges exceptionnelles

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

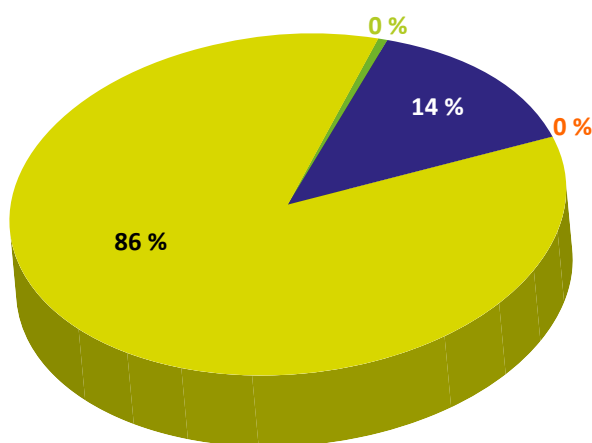


- R 013** Remboursements sur rémunérations du personnel, remboursements sur charges de SS et de prévoyance
- R 70** Concessions dans les cimetières, redevance d'occupation du domaine public communal, redevances et droits des services périscolaires
- R 73** Taxes foncières et d'habitation, dotation de solidarité communautaire, fonds de péréquation ressources communales et intercommunales
- R 74** Dotations forfaitaire, aux élus locaux, de recensement. Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP, FCTVA
- R 75** Revenus des immeubles (location salle associative), autres produits divers de gestion courante
- R 76 et 77** Revenus des valeurs mobilières de placement, produits exceptionnels divers

# Le Budget Investissement

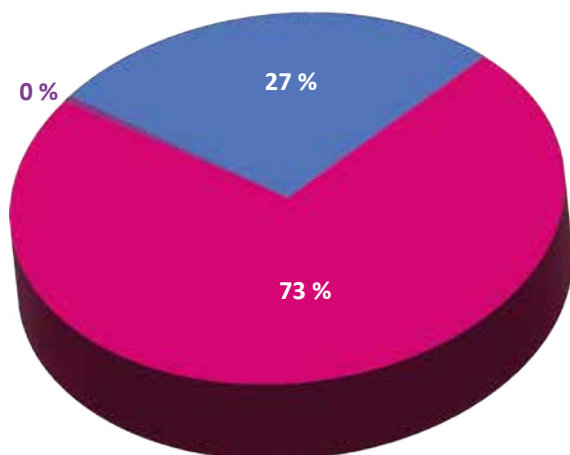
DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	31 626,53 €	Chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	60 110,53 €
Chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	114,00 €	Chapitre R 13	Subventions d'investissement	160 027,98 €
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles	189 910,04 €	Chapitre R 23	Immobilisations en cours	747,84 €
Chapitre D 23	Immobilisations en cours	747,84 €			
<b>TOTAL</b>		<b>222 398,41 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>220 886,35 €</b>

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- D 16** Emprunts en euros
- D 20** Frais d'études, frais d'insertion, concessions et droits similaires
- D 21** Agencements et aménagements de terrains, hôtel de ville, bâtiments scolaires, installations de voirie, réseaux d'adduction d'eau, réseaux d'électrification, matériel de bureau et matériel informatique, mobilier
- D 23** Immobilisation en cours

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



- R 10** F.C.T.V.A., taxe d'aménagement, excédents de fonctionnement capitalisés
- R 13** Etat et établissements nationaux, départements, dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
- R 23** Immobilisation en cours

**Excédent de clôture de fonctionnement disponible au 31 décembre 2022 : 398 979,92 €**

Cette année, Villefrancœur réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés sont aussi plus responsables pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2024, contactez la mairie : 02 54 20 17 61 ou [mairie.villefrancœur@orange.fr](mailto:mairie.villefrancœur@orange.fr)

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
- Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



L'agent recenseur de notre commune est :

Mme Françoise ROUSSEAU  
Elle a une carte officielle qui vous permet de l'identifier.  
Réservez-lui un bon accueil.

## Cérémonie



Le 14 janvier 2023, lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux à Villefrancœur, nous avons profité de cette matinée pour inaugurer l'extension de notre salle des associations, l'aménagement du parking et les abords des deux salles.

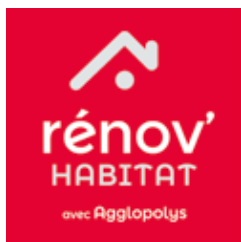
C'est en présence plusieurs personnalités que le ruban a été coupé.

**Sur la photo de gauche à droite :**

**Yves Lecuir** Conseiller Départemental,  
**Christophe Degruelle** Président d'Agglopolys,  
**Nicolas Haupmann** Secrétaire Général de la Préfecture,  
**Pierre Montaru** Maire de Villefrancœur,  
**Karine Gloanec Maurin** Conseillère Régionale,  
**Christophe Marion** Député.

La journée s'est poursuivie autour d'un cocktail offert par la mairie à l'ensemble des participants.

# RÉNOV'HABITAT



**Rénovation énergétique,  
adaptation du logement  
et vétusté :**  
**Venez vous informer sur  
le dispositif Rénov'Habitat !**

Agglopolys a souhaité renforcer sa politique d'amélioration de l'habitat privé en créant un dispositif ambitieux : Rénov'Habitat.

Dans le maquis des aides et démarches commerciaux, c'est un accompagnement complet, personnalisé et gratuit qui vous est proposé.

- Des conseils techniques pour réaliser vos travaux,
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches,
- Des aides financières pour alléger votre facture.

**Vous ne souhaitez plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été,** mais ne savez pas quels travaux effectuer pour optimiser le confort thermique de votre maison ? Vous envisagez des travaux pour réduire votre facture énergétique, mais vous vous interrogez sur les aides financières ?

## **Adaptation du logement**

Vous aimeriez adapter votre logement à votre âge ou à votre handicap en remplaçant votre baignoire par une douche de plain-pied ou en installant une rampe d'accès extérieure, mais ne savez pas de quelles aides financières vous disposerez ?

## **Vétusté**

Votre logement est très dégradé et vous souhaitez le réhabiliter pour vivre dans de meilleures conditions, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?

## **L'ADIL : son rôle et ses missions**

L'ADIL du Loir-et-Cher est agréée par l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL) et conventionnée par le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

## **Une mission de service public**

L'ADIL conseille et informe gratuitement les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement.



## **Les balades thermographiques**

Le mardi 12 décembre 2023 à VILLEFRANCŒUR, les services de l'ADIL et d'AGGLOPOLYS sont venus pour une balade thermographique dans les rues de Villefrancœur. Après un parcours dans les rues avec les explications de ce que la caméra thermique enregistre, ils nous ont fait une présentation des bonnes pratiques pour la rénovation énergétique des habitations et des aides de l'État et d'Agglopolys qui sont attribuées.



L'analyse thermographique permet de détecter les fuites de chaleur dans les logements grâce à une caméra infrarouge.

A l'initiative des communes, une balade thermographique est une action de sensibilisation qui se déroule au cours de la saison hivernale. Muni d'une caméra

thermique, un conseiller ou une conseillère de l'espace conseil France Rénov' se balade avec les habitants d'un quartier et visualise les façades des maisons afin de mettre en évidence les défauts d'isolation.

Après la balade, une réunion en salle est prévue pour visualiser des clichés thermographiques de maisons présentant des particularités intéressantes. C'est un temps d'échange sur le principe de la thermographie, les solutions techniques et les aides financières existantes.

## **Rappel Important :**

**AUCUN DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE OU PORTE À PORTE N'EST VALIDÉ PAR LA MAIRIE OU LES SERVICES DE L'ADIL ET D'AGGLOPOLYS.**

Pour tout renseignement

Conseiller Renov'Habitat : 02 54 56 49 99

ou [renov-habitat@agglopolys.fr](mailto:renov-habitat@agglopolys.fr)

ADIL : 02 54 42 10 00



# LES P'TITS CHANTIERS DE 2023

## Mise en fleurs des bacs aux abords de l'extension de la salle des associations.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, les enfants de la classe de CE1 de M. PIN ont participé activement à la plantation de fleurs dans les bacs aux abords de l'extension de la salle des associations.

Ils ont pu réaliser cet atelier avec le concours et les conseils de leur instituteur, de mesdames Pommier et Rabier et de monsieur Elbory.

Les bacs désormais fleuris concourent à l'esthétique du lieu et à la régulation des passages de véhicules.

Merci aux enfants et merci aux adultes pour leur engagement.



## Peinture du parking et mise en couleurs de la cour de l'école

Le parking (face à l'église) a été peint pour délimiter les zones de stationnement.

La cour de l'école, quant à elle, a bénéficié d'une mise en couleur pour égayer les récréations et la pose d'un panneau de basket sous le préau.





# MISE EN SÉCURITÉ PAR RENFORCEMENT DES VOIES COMMUNALES



Lors de la dernière campagne des élections municipales, nous avons pris l'engagement d'effectuer durant notre mandat la réfection de notre réseau routier, en 2022, le tronçon de la route de Villebouzon a été élargi pour l'amélioration des croisements de véhicules.

Pour cette année, c'est la rue de Saint-Avertin qui a fait l'objet d'un renforcement béton sur les deux côtés de route et d'un tablier entièrement refait.

Le secteur dégradé de la Bouquinière est en cours de réalisation et nous continuerons à nous efforcer d'améliorer notre réseau pour l'année à venir.

Pour nous aider à notre diagnostic, la commune a adhéré à l'Agence Technique Départementale. L'ATD41 a une vocation, répondre aux besoins des communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dans des domaines et par des missions qu'aucune autre structure, privée ou publique, n'est en mesure de leur proposer.

## Le coût des travaux

Entreprise COLIN : 66 222 €

ATD 41 : 422 €

## Les subventions accordées pour ces réalisations

DETR : 28 257,06 €

DSR : 17 000 €

**Les subventions couvrent 70,90 %,  
il reste à la charge de la commune 21 386,94 €**



# UN NOUVEAU COQ SUR LE CLOCHER



**Le coq du clocher de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Villefrancœur a été « descendu » le 22 septembre 2017.**

Bien qu'il portât effectivement quelques impacts de plomb dans l'aile, ce ne fut pas la raison de la descente de son perchoir après toutes ces années de bons et loyaux services. Il avait en réalité adopté une posture penchée trop inquiétante pour pouvoir rester là-haut. La grande échelle des pompiers l'a donc fait retrouver la terre ferme pour la sécurité de tous et plus particulièrement celle des enfants de l'école qui n'ont perdu aucune miette de cet événement spectaculaire ! Le Conseil municipal s'est ensuite attaché à trouver une solution pour le remettre sur ses pattes et le replacer crête au vent, plastron bombé et une certaine fierté retrouvée. L'association d'anciens artisans à la retraite « L'outil en Main » de Marolles (41) a réussi à le reconstituer par le biais de multiples points de soudure. Malgré le plus grand soin, selon plusieurs avis, cette résurrection ne fut malheureusement pas assez rassurante pour le renvoyer sereinement à sa vocation. Il a donc été décidé de lui offrir une retraite bien méritée de prestige, au chaud dans la mairie, lui permettant ainsi de vivre sa nouvelle vie de « coq en pâte ».



Le samedi 3 juin 2023 un tout nouveau coq confectionné par M. Stéphane Auder, Meilleur Ouvrier de France dans la classe ornemaniste métallique dans son « Atelier Auder d'Ornements » de Bocé-Bagué en Anjou (49) a été adopté par la commune de Villefrancœur.

Hommage et lettre de mission obtenus de Monsieur le Maire, ce coq a ensuite reçu la bénédiction du Père Cordier.

C'est alors que deux valeureux n'ayant pas le vertige l'ont déposé délicatement en équilibre sur une bille toute neuve également, au sommet de la croix du clocher.

Cette opération a nécessité la location d'une nacelle de 40 m et du blocage ponctuel de la route départementale D138.

Cette cérémonie s'est ensuite poursuivie par un moment de convivialité sous ce temps au beau fixe.

Le coût total de ce nouveau coq est de 3404 € (achat 1870 €, location nacelle 1217 €, main d'œuvre 217 €). La commune de Villefrancœur tient à remercier chaleureusement l'association « Saint-Vincent » pour leur don de 1550 € ainsi que Mme Jouanneau pour son don de 200 €. Le reste à charge est de 1654 € pour la commune.

Le conseil municipal et tous les Villefrancœuroises et Villefrancœurois remercient également le Père Cordier, les opérateurs, les artisans de l'association « L'outil en Main », les sociétés « Atelier Auder d'Ornements » et A.E.B (41).



# Projet d'extension du terrain multisports

Sur une suggestion d'un jeune villefrancœurois, le Conseil municipal a étudié l'hypothèse d'une extension du terrain multisports existant.

Une démarche collaborative a été engagée avec des jeunes, début 2023, pour déterminer leurs attentes.

Sa faisabilité étant avérée, la commune a fait l'acquisition de la parcelle attenante au terrain existant.

L'objectif de ce projet est de compléter l'offre du terrain multisports en créant un espace de détente, de sports et de loisirs intergénérationnel.



## Plusieurs types d'équipements ont été identifiés

(illustrations non contractuelles) :



Un espace de convivialité est prévu avec table et tabourets fixes dans un espace paysagé avec des cheminements piétons.

Tous ces équipements répondront aux normes de sécurité en vigueur et seront accessibles dans les mêmes conditions que les équipements du terrain multisports actuel.

## Le coût global de ce projet se situe entre 70.000 et 80.000€, ce qui inclut :

- L'achat de la parcelle,
- La mise en sécurité et les aménagements paysagers,
- La fourniture et la pose des équipements...

Afin de financer ce projet, plusieurs dossiers de subventions sont en cours d'instruction afin de minimiser la charge pour la commune (reste à charge incompressible de 20 % du projet).

Les organismes actuellement sollicités sont :

- L'Agence Nationale du Sport (État) dans le cadre du plan « 5000 terrains de sport » qui vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024,
- La CARSAT qui accompagne des projets « bien vieillir »,
- Le département au travers de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux.

# Les 30 ans du Club LANZ fêté à VILLEFRANCOEUR

## Histoire de LANZ

Heinrich Lanz entre dans l'entreprise paternelle à Mannheim en 1859, la société se consacre d'abord à l'importation et à la réparation de machines agricoles, comme par exemple des machines à couper le fourrage ou des moissonneuses-lieuses.



Plus tard, l'entreprise se lance dans la fabrication de ses propres produits et en 1878, elle a construit ses premières locomobiles ainsi que des ramasseuses presses.

En 1905, l'entreprise compte près de 3 000 employés qui produisent 900 ensembles de moissonnage à vapeur et 1 400 locomobiles par an. Karl Lanz reprend la société, il parvient à fabriquer des moissonneuses de plus en plus puissantes et performantes qui figurent alors parmi les meilleures au monde.

En 1914, la société produit plusieurs types de tracteurs d'artillerie, dont le « Lanz 80 SP » et le « Lanz 120 SP », ce dernier pouvant tracter les plus lourdes pièces d'artillerie de l'époque.

En 1921, l'ingénieur Fritz Huber a présenté un nouveau moteur à allumage à cloche incandescente, ou « boule chaude\* ». Ce moteur a équipé le premier tracteur Lanz Bulldog.

Entre 1946 et 1951, l'entreprise continue à produire des Lanz à cloche incandescente, mais ce type de moteur est devenu obsolète et consomme trop de carburant. Des Bulldog semi-diesel sont commercialisés à partir de 1952. Ils sont équipés d'un modèle intermédiaire de moteur, aussi appelé moteur à pression d'injection moyenne. Jusqu'en 1956, ce ne sont pas moins de 200 000 Bulldog qui avaient été construits et, durant cette même année 1956, la société américaine « John Deere » est devenue l'actionnaire majoritaire de « Heinrich Lanz AG ». L'année suivante, le dernier Bulldog, le modèle D4016 d'une puissance de 40 ch, a vu le jour.



## Histoire d'une passion

Francis Dupont, originaire de la Somme est passionné des tracteurs LANZ. Il rencontre Jean Lacaille et lui propose de créer une association. Pour concrétiser le projet, ils vont alors prendre contact avec Yves Hubert de Bonneval en Eure et Loir et Pierre Bouillé de Jaignes en Seine-et-Marne.

L'association est créée en avril 1993.

Tous les quatre sont les membres-fondateurs du « Club LANZ Bulldog de France » première association d'engins agricoles de France.

En septembre 1993, la première assemblée générale est organisée à Villebouzon.

Des membres-fondateurs, il ne reste que Jean Lacaille, il est aujourd'hui Président d'honneur du Club.



*\*voir page 13*



De gauche à droite : Victor Pichot trésorier, Laurent Touche Vice Président, Jean Lacaille Président d'honneur, Théo Gasseling Président, Jean-Paul Berger membre du bureau



C'est le 6 mai 2023 que plus de 150 membres du club de toute la France se sont retrouvés dans la salle des associations de Villefrancœur pour leur assemblée générale et pour fêter ensemble cet anniversaire autour d'un bon repas. Le Président du Club a voulu que ce trentième anniversaire soit organisé là où l'association a pris naissance, à Villefrancœur. Le Club Lantz Bulldog compte aujourd'hui 350 membres de plusieurs nationalités, français, espagnol, suisse, Italien, belge...



Le dimanche 7, Jean Lacaille a ouvert la cour de sa ferme pour présenter un grand nombre de tracteurs Lantz et d'autres marques aussi. Le public nombreux a pu voir les démonstrations de démarrage des tracteurs à « boules chaudes », des tours de tracteurs emmenant petits et grands ont été effectués dans le bruit de machines d'un autre temps, mais pour le plaisir de tous.



**Un moteur à boule chaude ou semi-diesel**, est un moteur à combustion interne dont le carburant est allumé par le contact avec une surface de métal chauffée au rouge (boule chaude). La plupart des moteurs à boule chaude ont été produits sous la forme d'un moteur à deux temps basé sur un seul cylindre. Il faut donc chauffer cette boule à l'aide d'un système externe au tracteur.



La presse spécialisée s'est-elle aussi fait l'écho de l'événement en consacrant 12 pages dans la revue « Tracteurs »



**Pour contacter le Club :**  
**02 37 47 50 97**  
**clublantzbulldog@orange.fr**



## L'action sociale, une compétence d'AGGLOPOLYS

*Cela fait plusieurs fois que la Chrysalide intervient dans notre commune, soit à la demande de l'association Bouge ton village (avec la Ludomobile), soit à la demande de la mairie.*

**CIAS du Blaisois**  
Centre  
Intercommunal  
d'Action Sociale

## Présentation de La Chrysalide

### La Chrysalide, c'est « 3 maisons en une » :

- Une maison de services et d'activités : activités régulières ou ponctuelles, offres de loisirs, de services, de permanences sociales et d'information...
- Une maison de projets : à La Chrysalide, les projets sont impulsés à partir de vos intérêts. Ils conduisent à des actions partenariales et participatives : Graine de lecteurs, Printemps des poètes, Ludomobile, Sorties familles, Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs...,
- Une maison de la citoyenneté : La Chrysalide travaille également sur des questions d'intérêt général comme la lutte contre les discriminations, la promotion du lien social, la transmission des savoirs...

### La journée du 18 juillet Un grand moment de convivialité avec nos habitants de tout âge

#### Le matin pour une séance de Do In :

Une vingtaine de personnes est venue s'initier à la technique d'automassage d'origine japonaise en présence d'une animatrice de la Chrysalide. Ce fut un moment de détente et de prise de conscience de son corps.

#### Le midi, le Rendez-vous pour l'ouverture du Bar à Sirop

Ce bar est insolite et éphémère au cœur de notre commune.

Les verres de sirop offerts sont l'opportunité de se rencontrer et de partager un moment convivial.

La journée s'est poursuivie autour d'un pique-nique.

Le bar a fermé sur un échange avec les ados et le projet qui leur tient à cœur :

#### L'extension du terrain multisports

### Objectifs de La Chrysalide

En accord avec la CAF, le projet de La Chrysalide s'articule autour de 3 axes principaux :

- Renforcer la proximité de la Chrysalide avec les communes d'Agglopolys,
- Faire vivre la mixité des âges,
- Structurer la participation des bénévoles « membres actifs » dans la vie du centre,
- Développer un accueil individualisé,
- Poursuivre et renforcer les actions solidaires.



# L'association Bouge ton Village

L'association propose aux habitants de Villefrancœur diverses animations tout public afin de faire vivre et de rassembler le village. Nous sommes toujours une toute petite équipe à vouloir organiser des événements et cela nous est difficile car nous manquons cruellement de bénévoles. Nous avons besoin de votre soutien et de votre présence aux événements.

Présidente : Hélène Backeland  
Trésorière : Laurence Blain  
Secrétaire : Pauline Delorme  
Membre bénévole : Annie SAY  
Matthieu Delorme  
Nouvelle arrivée pour 2024 : Sophie

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

### Mardi 23 mai : Séance de Cinéma

Salle des associations de Villefrancœur.  
Événement gratuit.

Projection du film « Bohemian Rhapsody » dans le cadre de « Clap 41 ». Cet événement a été financé par le conseil départemental. Nous avons renouvelé notre demande d'inscription pour une séance de cinéma, l'année prochaine.



### Vendredi 8 Décembre :

#### Concert « Christmas Voice »

au sein de l'église de Villefrancœur  
Avec Geneviève Emonet, mezzo soprano ;  
Esther Pereira, soprano ;  
Alice Pelletier, piano.

Dans le cadre du Festillésime 41 :  
Geneviève Emonet nous a proposé un répertoire jazzy et gospel des grands classiques de Noël.

Une parenthèse musicale pour nous faire vivre la magie de Noël. Un concert grandement apprécié par les enfants de tous les âges. Nous sommes heureux d'avoir pu faire vivre le temps d'une soirée ce monument qu'est l'Église de Villefrancœur.

Nous remercions le conseil départemental pour leur soutien.



### Dimanche 10 septembre : Pique-nique

RDV annuel pour se retrouver autour d'un pique-nique, un moment de convivialité pour rassembler tous les hameaux. L'année 2022 avait été marquée par un grand rassemblement. Le constat n'a malheureusement pas été le même cette année malgré la belle météo.



### Mois de novembre :

#### Atelier décoration de Noël

Les bénévoles de l'association, avec l'aide des enfants, ont réalisé des décorations sur palette en bois afin d'égayer le village.

## LOCATION

L'association Bouge ton Village a investi dans l'achat de matériel et vous propose la location :

2 Barnums 6 x 3 m : 50€ par barnum/par weekend

4 Tables pliantes 1.83 m : 10€ par table/par weekend

100 Chaises pliantes : 1€ par chaise/par weekend

Jeux en bois

Renseignements au 06 84 91 30 93 (Hélène)

ou 06 31 16 40 73 (Matthieu)



## Programme 2024

N'hésitez pas à nous suivre sur le site internet de Villefrancœur  
ou sur notre page Facebook : Bouge ton village 41

# Vie de l'école



L'année 2023 a bien commencé avec une matinée de neige en janvier pour la plus grande joie des enfants. Les classes de CP de Mme Portale et CE1 de M. Pin se sont engagées sur des projets différents, sport pour l'une et théâtre pour l'autre.



Les enfants de CP ont participé aux « P'tites Randos » de l'Usep (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) pour la 6<sup>ème</sup> fois. Ils se sont rendus au CDER (Centre Départemental d'Éducation Routière) de Blois pour des ateliers sur le piéton et les dangers de la rue puis ils se sont entraînés à la marche tout le printemps autour de l'école sur des parcours de plus en plus longs. La maîtresse remercie à cette occasion les propriétaires qui ont ouvert leurs chemins aux petits marcheurs.

Le séjour de 3 jours et 2 nuits a eu lieu à Fougères-sur-Bièvre. Il a été l'occasion pour tous de faire de belles découvertes naturelles et patrimoniales et pour certains de dormir en dehors de la maison pour la première fois.

Les enfants de CE1 ont quant à eux participé à un atelier théâtre à la Maison de Bégon afin d'approfondir le travail mené en classe dans ce domaine. Ils ont créé une pièce en s'inspirant d'un album qu'ils avaient étudié, ils ont fabriqué les décors et ont beaucoup répété afin de présenter à leurs parents le fruit de ce long travail dans la salle des fêtes en fin d'année.

Ils se sont rendus également à l'Observatoire Loire afin de pêcher et d'observer les petites bêtes du fleuve. Enfin, les enfants des deux classes ont assisté à un spectacle Circo Pirulo.

Les enseignants tiennent à remercier les parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner les classes.



M. Pin a rejoint une école de Blois pour la rentrée 2023. C'est donc avec plaisir que l'école accueille une nouvelle directrice, Mme Koutondi qui est complétée le mardi par Mme Vilpoux.



En septembre, les enfants ont eu le plaisir d'assister à un concert de l'école de musique de La Chapelle Vendomoise, dirigée par Alice Jemont notre intervenante en musique durant l'année.

Nous accueillons tous les lundis à raison d'une heure pour chaque classe un intervenant sportif Fabrice Doriol. Par ailleurs, les deux classes participent cette année à « École et Cinéma » ce qui va permettre aux enfants de visionner trois films dans l'année.

En novembre, les deux classes se sont rendues aux Lobis, à Blois pour voir le dessin animé « Ernest & Célestine ».







**LA CHALANCCOEUR** est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de La Chapelle Vendômoise, Landes le Gaulois et Villefrancœur.

Elle est constituée de **parents d'élèves bénévoles et volontaires** qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des animations pour les enfants du regroupement scolaire. Elle a aussi pour objectif d'élargir et de favoriser les liens entre les parents, les enfants et les enseignants en étant présente lors des temps forts de l'école.

## Nos activités en 2022-2023

### **La Boum espagnole le 19 novembre**

#### **à La Chapelle Vendômoise**

La traditionnelle boum pour 51 enfants du RPI, a été suivie d'un apéritif dînatoire pour les enfants et leurs parents animé d'une main de maître par Fred notre DJ. Plusieurs parents avaient apporté des quiches et autres victuailles à partager. Tout ceci nous a permis de passer un très bon moment, convivial.

### **La "bourse" aux vêtements de ski pour le séjour neige des CM1-CM2**

Cette année, afin de permettre d'alléger le coût du séjour neige et grâce aux dons d'anciens parents, nous avons mis en place un système de prêt de vêtements de ski (combinaison, gants, mais aussi sous-pull). Un inventaire a été effectué pour proposer les vêtements, un système de caution a été mis en place pour faire en sorte que les vêtements reviennent en fin de séjour en bon état et puissent être proposés pour les autres séjours.

### **Le retour de classe de neige 7 février 2023**

La Chalanccœur a organisé un petit-déjeuner pour le retour des enfants de CM1-CM2 de classe de neige et leurs parents. Cette année les enfants sont revenus un peu plus tôt que prévu vers 6h30, mais l'équipe de La Chalanccœur était prête !!

### **Le goûter du carnaval des maternelles : le 31 mars 2023**

Comme depuis plusieurs années, les maîtresses de maternelle organisent un petit carnaval avec un défilé des

enfants dans les rues de Landes Le Gaulois. C'est l'occasion pour La Chalanccœur de proposer un goûter pour clôturer ce moment festif.



### **La Chasse aux œufs : le 2 avril à Villefrancœur**

La fraîcheur de ce début de mois d'avril n'a pas démotivé les enfants puisque 88 chasseurs accompagnés de leurs parents ont participé à la chasse aux œufs. Cette année, nous avons un peu innové car le parcours commençait et se terminait à l'aire de jeux de Villefrancœur, ce qui a permis aux parents de discuter autour d'un café pendant que les enfants jouaient aux jeux (ou mangeaient leurs chocolats !).

Pour les prochaines éditions, ne pas hésiter à prendre poussette et/ou draineuse pour soulager les jambes des plus petits !



### **Le grand jeu : le 1<sup>er</sup> juillet 2023 sur le stade de Landes le Gaulois**

60 inscrits pour ce grand-jeu et 22 parents externes à La Chalanccœur pour venir aider, animer et accompagner les enfants : c'est une belle réussite. Sur le thème de l'Espagne, les équipes avaient pour

nom des provinces espagnoles.

Il y avait entre autres jeux, le **parcours des déménageurs** : les enfants devaient déménager le musée de la Reine Sophie à Madrid, et donc déplacer le fameux Guernica et d'autres œuvres en passant par un parcours acrobatique. Le **canon à doudous** est revenu pour cette édition et est toujours autant plébiscité par les enfants ! Plusieurs jeux plus calmes et d'adresse ont été proposés, comme le mikabille. Une activité manuelle de confection de



castagnettes a aussi été proposée.

Pour terminer, les enfants ont appris une chorégraphie sur la musique de la Lolita qui a été reprise tous ensemble à l'issue de l'après-midi devant les parents, avec les castagnettes pour compléter l'animation.

**L'équipe de la Chalanccœur remercie les élus et les équipes des trois municipalités de notre RPI pour leur disponibilité et leur soutien dans la mise en œuvre de nos actions. Cette année, nous tenons à remercier particulièrement Agri-Négoce qui nous a permis de passer sur leur voie privée lors de la chasse aux œufs et à l'association Bouge Ton Village pour le prêt de jeux d'adresse lors du grand jeu.**

**Retrouvez-nous le 16 novembre pour la Boum à la Chapelle Vendômoise, le 7 avril pour une chasse aux œufs et fin juin pour le Grand Jeu à Landes-le-Gaulois**

Contact : lachalanccœur@gmail.com  
www.la-chalanccœur.fr

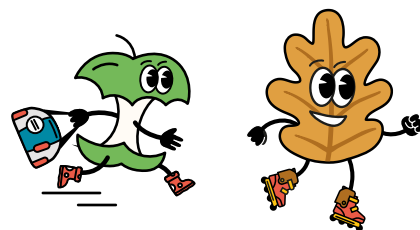
## À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 : LES BIODÉCHETS SE TRIENT !

Représentant plus de 30 % du poids de nos poubelles et composés à plus de 90% d'eau, les biodéchets ne doivent plus être jetés dans la poubelle ordures ménagères et être incinérés. Ils représentent une ressource et doivent donc être valorisés !

### Les biodéchets, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les déchets biodégradables qui viennent :

- **du jardin** : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille, ..
- **de la cuisine** : épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain, restes de repas, ...



### Comment les gérer ?

**N'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !**

- 1 / je réduis mes biodéchets en luttant contre le gaspillage alimentaire (regarder les dates de péremption, acheter et cuisiner les quantités nécessaires, accommoder ou congeler les restes, ...)
- 2 / je recycle les biodéchets à domicile grâce au compostage et j'obtiens un engrais naturel, utilisable

pour les jardins d'agrément, les jardinières et les potagers.

3/ je réutilise les déchets verts dans mon jardin sous forme de paillage grâce au broyage et à la tonte mulching et en prime je réduis mes déplacements à la déchetterie !

### Agglopolys vous accompagne dans ces nouvelles habitudes !

#### • Le compostage individuel :

Agglopolys offre à chaque foyer doté d'un jardin ou d'une cour un composteur. Pour les occupants d'appartements et de maison sans jardin, il est possible de s'équiper d'un lombricomposteur.



**Commandez dès à présent votre composteur ou lombricomposteur**

**sur [agglopolys.fr](http://agglopolys.fr). Attention, un délai de 1 à 2 mois est nécessaire avant de pouvoir venir le récupérer. N'attendez-plus pour le réserver !**

• **Le compostage partagé** : Agglopolys accompagne les projets de compostage collectif (fourniture et installation des bacs à compost et broyat, formation des participants) géré par plusieurs personnes sur un espace commun en pied d'immeuble, à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement...

*Parlez-en à vos voisins et constituez un groupe de résidents motivés. Informez et impliquez votre conseil syndical ou votre bailleur et contactez Agglopolys au 06 32 54 98 03 pour vous accompagner dans votre projet !*

• **Le broyage** : Agglopolys propose le prêt de broyeur de végétaux pour réutiliser le broyat obtenu à domicile (paillage, apport dans le composteur) et limiter ainsi les déplacements en déchetterie.

*Les prêts se font sur réservation au moins 2 semaines à l'avance pour une durée de 24h. Renseignements et prise de rendez-vous au 02 54 58 57 94.*

• **Le dépôt en déchetterie** : Agglopolys accepte dans ses 10 déchetteries les déchets végétaux des particuliers. Ces déchets verts sont ensuite transformés en compost sur la plateforme Valcompost à Fossé.

*L'apport en déchetterie est limité à 1m<sup>3</sup> par jour. Renseignez-vous sur le site [agglopolys.fr](http://agglopolys.fr) pour connaître les jours et horaires d'ouverture.*

Rappel : Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année dans le Loir-et-Cher (art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental)

Le kit de collecte 2024 comprenant le calendrier de ramassage des bacs et le guide de collecte arrivent dans vos boîtes aux lettres début décembre ! Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas reçu à la mi-décembre, merci de vous rapprocher de votre mairie qui en disposera.

# PAYS DES CHATEAUX

## Une structure au service des dynamiques territoriales



### PERIMETRE

Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys  
Communauté de communes du Grand Chambord  
Communauté de communes de Beauce Val de Loire

### MISSIONS DU PAYS

- Contractualisation avec les financeurs
- Pilotage de stratégies territoriales
- Prospectives



### TOURISME DURABLE

Le Pays renforce son ingénierie touristique avec une nouvelle personne dédiée à l'itinérance touristique : remise à niveau du réseau cyclable Châteaux à Vélo, création d'itinéraires de randonnée pédestre et équestre.

En parallèle, le Pays continue son action conjointe avec l'Office de Tourisme Blois – Chambord – Val de Loire en menant une étude sur l'accueil et la diffusion du flux touristique sur la destination.



### FONDS EUROPEENS : C'EST REPARTI JUSQU'EN 2027 !!

Après 7 ans de programme LEADER, ce sont plus de 1 560 000 € de fonds européens qui ont été injectés dans des projets du territoire : des associations, des entreprises, des communes ou des intercommunalités.

En mai 2023, la Région Centre – Val de Loire a validé la nouvelle programmation LEADER 2023-2027 et a alloué au Pays des Châteaux une somme de 1 155 000 €.

Cette enveloppe européenne est à destination de porteurs de projet publics ou privés qui apporteront un plus pour les dynamiques du territoire dans les secteurs du tourisme, de l'alimentation, de la mobilité et des services associés, de la biodiversité ou encore de l'économie circulaire.



### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

En 2024, le Pays des Châteaux met en place dans le cadre du PAT les « Rendez-vous du Goût ». L'objectif est d'échanger entre habitants sur l'alimentation et l'agriculture sur leur commune autour d'un repas savoureux et convivial !

D'autres actions se poursuivent, notamment le défi alimentation ou encore l'accompagnement des restaurants scolaires et EHPAD sur l'approvisionnement en produits bios et locaux !



### DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pays des Châteaux bénéficie de financements (ADEME et Région Centre - Val de Loire), pour subventionner les projets de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie, solaire thermique ou récupération de chaleur fatale. Ces aides (45%) sont disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).

Exemples de projets ayant bénéficié d'un accompagnement :

- Panneaux solaires thermiques dans une chèvrerie à Chitenay
- Chaudière bois à plaquette au Château Laborde St-Martin à Candé-sur-Beuvron



### LA REGION RENOUVELLE SA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le contrat passé avec la Région se termine fin 2023. Une nouvelle enveloppe financière, répartie sur les 3 intercommunalités, sera accordée au Pays à partir de 2024 pour 2 périodes de 3 ans.

Pourront être soutenus des projets portés par les collectivités, les associations ou les entreprises agricoles. Ces opérations s'inscriront dans le cadre de la transition écologique et de l'amélioration de l'offre de services publics de proximité.



Pour plus de renseignements : [www.paysdeschateaux.fr](http://www.paysdeschateaux.fr)

Sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook : Pays des Châteaux

02 54 46 09 30 // [contact@paysdeschateaux.fr](mailto:contact@paysdeschateaux.fr) // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS



# SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public  
Les mardis et vendredis de 17h30 à 19h

Une permanence du maire ou des adjoints  
est assurée durant ces ouvertures.

Tél. 02 54 20 17 61

mail : [mairie.villefrancoeur@orange.fr](mailto:mairie.villefrancoeur@orange.fr)

## ATTENTION

L'adresse mail du secrétariat de Mairie a changé.



## HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES D'AGGLOPOLYS LES PLUS PROCHEs

**Horaires d'ouverture : le matin de 9h à 12h30, l'après-midi de 14h à 17h30.**

Derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés et susceptibles de l'être dans certaines circonstances exceptionnelles (tempête, canicule...)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
BLOIS NORD												
LA CHAPELLE VENDÔMOISE												
HERBAULT												

Il est recommandé d'utiliser des bâches et des sangles pour couvrir et maintenir les déchets afin d'éviter qu'ils «s'envolent» durant le trajet jusqu'à la déchetterie.

 Plages d'ouverture

Directeur de la publication : Pierre Montaru

Conception et rédaction : Dominique Elbory, Rodolphe Aubineau, Fabrice L'Humeau et Annie Say.

Crédits photos : Dominique Elbory, Rodolphe Aubineau et Tintin Jiang

Mairie de Villefrancoeur 2 rue de la Mairie 41330 VILLEFRANCOEUR - Mail : [mairie.villefrancoeur@orange.fr](mailto:mairie.villefrancoeur@orange.fr)

Conception graphique : Valerie Ruillard - Impression : [www.isf-imprimerie.fr](http://www.isf-imprimerie.fr)

